



HAL
open science

“ Les ‘communautés de traducteurs’ : communautés réelles, communautés virtuelles en traduction ”

Freddie Plassard

► **To cite this version:**

Freddie Plassard. “ Les ‘communautés de traducteurs’ : communautés réelles, communautés virtuelles en traduction ”. Jean Peeters. Traduction et communautés, Artois Presses Université, pp.197-209, 2010, 978-2-84832-099-1. hal-01638833

HAL Id: hal-01638833

<https://hal.science/hal-01638833>

Submitted on 22 Dec 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les 'communautés des traducteurs'¹ :
communautés réelles, communautés virtuelles en traduction

*« ...nous serions en train d'assister à la naissance
de nouveaux particularismes, ici dans le domaine de la connaissance »*

Jacques Perriault

Résumé : Les listes de diffusion, permettant d'échanger des questions en temps réel et en cours de traduction avec un groupe de collègues réunis par l'entremise de la technique, donnent lieu à la constitution de 'communautés virtuelles', parfois issues d'une 'communauté réelle'. Qu'est-ce au juste qu'une 'communauté' ? Quelle en est la spécificité et quelle incidence cette dénomination peut-elle avoir sur l'analyse de ces nouvelles pratiques ?

Summary : Distribution lists make it possible for translators to share their questions and difficulties while translating. So called virtual or real 'communities' are thereby gathered online. Yet, what is precisely meant with the word 'community' ? What are their specificities and how does the word itself affect the analysis of this new translating process?

Au fil du temps et de la maturation de la traductologie, les traducteurs ont souvent été présentés collectivement, comme passeurs, vecteurs de connaissances, valeurs et autres biens culturels, voire d'une identité nationale. Selon leur rôle dans l'histoire de la traduction et celle des idées, certains d'entre eux ont même fait l'objet de monographies ou d'articles destinés à mettre en relief les figures les plus représentatives de la profession. La communauté ou plutôt les communautés que constituent les traducteurs eux-mêmes semblent toutefois avoir rarement retenu l'attention des traductologues, dans une préséance accordée à l'opération traduisante sur son ou ses agents, souvent assortie de la fiction théorique d'un 'traducteur-modèle' présumé transparent.

L'avènement des nouvelles technologies semble toutefois fournir au traductologue un matériau d'un type nouveau, à travers les listes de diffusion, retombée immédiate des pratiques instantanées d'écriture à l'écran, qui ouvrent depuis peu la porte de l'atelier des traducteurs, second degré de la traductologie selon la taxinomie proposée par J-R. Ladmiral (1997). Les traducteurs ont sans doute été parmi les premiers à adopter le dispositif technologique de la messagerie électronique pour échanger en temps quasi réel les questionnements que la pratique ne manque pas de susciter et à rompre leur isolement au profit d'un partage et d'une mise à l'encan de leurs questions. Il en résulte à la fois un outil de résolution des problèmes de traduction très prisé des traducteurs, mais aussi un matériau privilégié d'analyse pour le traductologue. Sans nier l'intérêt qu'il peut y avoir à cerner le nombre le plus grand possible de ces listes, nous nous sommes limitée ici à deux d'entre elles, celle du réseau franco-britannique, regroupant des traducteurs de l'Institute of Translating and Interpreting et de la Société Française des Traducteurs et celle du réseau franco-allemand, regroupant, lui, des membres de l'un des cinq syndicats de traducteurs des pays francophones ou germanophones européens, Suisse comprise.

¹ Formulation empruntée à J.Y. Bonnefoy, 9èmes Assises de la traduction littéraire en Arles.

1. Description des listes de diffusion

Le matériau constitué par les échanges quotidiens des traducteurs sur ces listes, se prête à de multiples analyses, mais c'est celui de la constitution d'une 'communauté' qui retiendra ici notre attention. Aussi commencerons-nous par observer ce qui cimente ces regroupements à partir des documents qui les fondent : lettre de relance d'inscription à la liste du réseau franco-anglais dans un cas et *Vademecum* adressé à tout nouvel inscrit sur la liste du réseau franco-allemand, dans l'autre cas.

1.1 Modalités de constitution

L'accès à chacune des listes est subordonné à l'affiliation à l'un des syndicats professionnels membres de chacun des réseaux, et, pour le réseau franco-allemand, à la participation effective à la réunion annuelle, au moins une fois tous les quatre ans, de la 'communauté réelle' regroupant les traducteurs affiliés à ce réseau. Cette liste dite 'privée' et d'accès restreint, est réservée à l'usage professionnel et à la combinaison linguistique français-allemand et réciproquement, sous peine d'exclusion, tandis qu'aucune condition restrictive n'est précisée pour l'accès à la liste du réseau franco-britannique.

Chacune de ces listes a pour objet de créer l'espace nécessaire à l'échange de questions et de réponses relatives à la pratique professionnelle, allant de la terminologie – prépondérante sur la liste franco-allemande - aux conditions d'exercice, modalités d'installation dans tel pays, questions informatiques et veille sur la clientèle comprises, sans exclure, du moins sur la liste franco-britannique, la dimension plus conversationnelle autorisant les digressions hors du champ de la traduction.

1.2. Modalités de fonctionnement

Compte-tenu de la vocation de ces listes, connaissances – déclaratives, procédurales ou autres - astuces, stratégies, références, conseils, y ont leur place et entrent dans le 'contrat social' de l'échange et du partage d'information, selon le principe décrit par J.F. Marcotte (2003) : 'Chacun apporte son expertise personnelle et la partage ... avec les autres. Par réflexion, chacun peut trouver réponse à ses propres préoccupations en demandant de l'aide.' Les messages, dont le volume quotidien peut varier d'une dizaine à une centaine voire plus, sont une source d'information extrêmement prisée des traducteurs et font des listes un véritable outil de veille professionnelle, à en juger par le témoignage récent d'une collègue affirmant être abonnée à une bonne vingtaine de ces listes et équipée d'un outil d'indexation permettant de filtrer les messages dès leur réception. Différents modes de consultation sont possibles, de la lecture de chaque message, ou du moins de son intitulé, à celle d'une synthèse quotidienne ou d'une liste indexée.

1.2.1 Nétiquette

La nétiquette, 'condensat' de l'éthique des échanges conversationnels sur messagerie électronique, se compose de 'règles de civisme' et donne corps à un savoir-vivre fondé sur le respect d'autrui, mis en œuvre 'dans un contexte d'interaction à l'intérieur d'un univers technologique'. Elle apparaît de ce fait comme un 'code informel que tous les usagers doivent connaître et appliquer dans leurs activités dans les réseaux.' (J.F. Marcotte, 2003). Si cette

définition est de portée assez universelle, quelle forme prend la nétiquette sur les deux listes considérées ?

1.2.1.1 Nétiquette langagière

Constatons tout d'abord une amorce de formalisation puisque les règles à respecter sont dans les deux cas au moins partiellement explicitées. C'est le cas du paratexte du message, qui doit mentionner l'objet de la question. La liste du réseau franco-anglais fournit sur ce point une ébauche de typologie des messages en fonction de leur contenu, répartie en rubriques

- TERM, terme, précisant l'objet de la question et la combinaison linguistique considérée,
- CHAT, échange conversationnel avec mention du thème débattu, rubrique réservée aux échanges 'hors sujet', n'intéressant pas nécessairement tous les colistiers,
- ADVICE, qui renvoie à la fonction consultative de la liste, qu'il s'agisse de s'informer sur la fiabilité d'un client, du choix d'un matériel ou autre,
- THANKS, remerciements, avec en général une synthèse des réponses reçues,
- OTHER, divers, catégorie réservée aux messages n'entrant dans aucune autre rubrique, et
- ADMIN, rubrique réservée à la gestion de la liste et de ce fait aux modérateurs.

Il est par ailleurs recommandé d'éviter, dans le libellé des questions, l'emploi abusif du 'jargon Internet' tel qu'abréviations indéchiffrables du type IMHO (*in my humble opinion*) et de rester concis, en s'abstenant de reprendre *in extenso* le texte auquel une réponse est donnée. Pas de catégorisation du même ordre sur la liste du réseau franco-allemand, où le paratexte devra préciser l'objet de la question en citant le segment, mot ou expression source de difficulté, de façon à en faciliter le repérage et donc le tri avant lecture intégrale, et où sera proscrit a priori tout propos d'ordre politique, religieux ou discriminatoire.

1.2.1.2 Nétiquette comportementale

Outre les multiples formules d'adresse aux colistiers, dont la créativité justifierait en soi une étude à part entière, les règles de politesse et de courtoisie sont de mise et se concrétisent entre autres par la réponse systématique à tous les colistiers, de façon à respecter l'esprit de coopération fondé sur le partage et l'échange d'informations et de connaissances. De même, l'envoi de fichiers joints, source de propagation de virus, est à éviter. C'est le respect de l'ensemble de ces règles, 'la démonstration que la personne maîtrise les règles de civilité de base contenues dans cette Nétiquette' qui permet l'intégration au groupe (Marcotte, 2003). Selon les cas, un ou des modérateurs viennent parfaire ou réguler le fonctionnement de ces listes, en veillant au respect du 'code' de bonne conduite, et le constituer de la sorte en norme de comportement à l'écran ritualisant les échanges dont il est temps de présenter quelques exemples.

2. Analyse de séquences questions/réponses

Face au véritable corpus que constituent les deux listes de diffusion observées, il est loisible de multiplier à l'infini les exemples. Seuls quatre sont présentés ici, en fonction de leur intérêt sous l'angle d'observation retenu, celui des communautés.

2.1 Question : <Fr-Eng Organ music>

Good afternoon Frenchnetters,

I am not knowledgeable about organs or organ music, and have a description of a piece of music in the translation I'm working on at present. It's describing a Froberger aria... Could anyone please tell me what the following means? "L'orgue vibre ici dans un registre tres doux. La tessiture est aigu." Does it mean that the organ is playing very softly and/but(?) the pitch is high? MTIA. Kind regards, Aileen

Réponse : I think you're on the right lines - I'd go for 'and' rather than 'but' as there is no particular connection implied between the two sentences. I also wouldn't go for 'pitch' as this implies transposition or alteration of the part, which is not really what is meant - it just means 'high up for an organ'. Tessitura can be used in English, depending on your readership - though it's more often used of vocal parts.

So: The organ is playing softly and [in a high tessitura/ at the upper end of its range].

best wishes from Coventry, where we are being pelted with golfball-sized hailstones this afternoon, Angela

La question relève de la catégorie “term” et porte en fait sur la compréhension du libellé du texte de départ. Il est fait appel à la compétence collective de compréhension, et notamment celle des francophones. Les segments soulignés attirent l’attention sur les éléments déterminants de cette question : le point de départ, une connaissance parcellaire du sujet traité et la mise en question de cette connaissance d’une part, et l’explicitation du libellé initial avec propositions de reformulation, sans oublier le critère du lectorat dans la réponse fournie, d’autre part. On notera au passage un indice de la fonction phatique de l’échange, à travers la mention d’un élément contextuel attestant une certaine gratuité du lien social.

2.2 Question <F>E computing "défilement du bargraph" >

Question : “set of instructions for testing software for a pressure monitor contains the phrase "défilement du bargraphe". I'm pretty certain that "défilement" doesn't mean scrolling here but refers to the horizontal bar which fills with colour from left to right, for example when a file is being downloaded, to indicate progress. What do we call this in English? Many thanks in advance. Best wishes, Sue

Réponse 1 : Hi Sue, I think it's a slide bar. Regards David

Réponse 2 : I have seen it referred to as a status bar, depending on where it is used - for example, during software installation. Misha

La question relève ici aussi de la rubrique ‘term’, le terme étant celui de ‘défilement’, associé de prime abord à ‘scrolling’, solution que le traducteur identifie comme erronée. On constate dans la question, la démarche du traducteur avisé qui doute de son propre savoir et de la correspondance réflexe mobilisée par association d’idées, et dans la seconde réponse, l’allusion à l’expérience de traduction, la ‘mémoire’, ici individuelle, du traducteur qui puise dans son ‘bagage textuel’, constitué de lectures ou traductions antérieures, et porté à la connaissance de tous.

2.3 Question <Insérer table des matières> :

Can anyone help - how do you insert a table of contents in Word? I know this can be done so that you can automatically update the titles of chapters etc but don't know how to insert it in the first place. TIA for any help.

Réponse : To insert a table of contents you need to do the following: 1) Go to the 'insert' menu which is at the top of the screen. 2) Choose 'Reference'. 3) Then choose 'Index and Tables'. 4) A dialogue box should now appear. Choose 'Table of Contents'. 5) You can now choose exactly what kind of table you want and specify how you want it to look. After you have inserted it, if you choose to update it, remember not to do so by typing in it. You can right click on it and choose for it to be updated automatically. This way it will have the correct page numbers and section headings.

I hope this helps.

Il s’agit d’une question d’ordre procédural qui relève de la rubrique ‘advice’ et à laquelle l’aide en ligne du logiciel considérée apporterait sans doute ‘la réponse’, mais sans le

supplément d'information qui ajoute au libellé de la réponse standard, le conseil personnalisé issu de l'expérience.

2.4 Question : <Bad payer>

Dear all, I just wondered if anyone had any recent experience with this agency: XXX They have an absolutely appalling record on the ProZ blue board <http://www.proz.com/blueboard/XXXXcom/blueboard/XXXX>) but was wondering if anyone had any more recent experience - I can't see how they can still be in business if the situation described in the comments is ongoing. I asked them if they had anything to say about the blue board record, and they replied saying only that they'd assigned the job to someone else (!). best wishes, Angela

Réponse 1 : I had an enquiry from them last week and a fellow FrenchNetter kindly pointed me towards the members' discussion forum on the ITI website re. Bad Payers, on the basis of which I decided not to pursue it. You might want to take a look. Kind regards, Karen

Réponse 2 : Yes, a week or so ago. Have a look at the "Bad payers" thread on the ITI Members' Forum for more details. This came up on the French or Medical Network recently, and the consensus was that one should not work for them. Best wishes Una

Thanks (red-faced) thanks everyone - should have checked, sorry. I fail to understand how they can still be in business after such a long history of non-payment. Best wishes Angela

Cette question relève de la rubrique *Advice* et porte sur les conditions d'exercice, plus précisément la clientèle. Elle est complétée en fin d'échange par la rubrique '*thanks*' formulée par la traductrice qui a posé la question initiale. On y lit la référence à l'historique des débats sur la liste ('*a fellow FrenchNetter pointed me towards ...*') et à son issue ('*and the consensus was*'), qui témoigne de la solidarité permise par l'échange d'informations et l'adoption d'une position commune au groupe.

3. La notion de communauté

Cherchons à présent à déterminer si les groupes constitués par ces listes constituent ou non une communauté et si oui, de quelle nature, sachant que les termes de 'community' et de 'communauté' n'ont pas nécessairement le même champ sémantique ni les mêmes connotations.

3.1 Communauté et groupe

Ce qui différencie un groupe social d'une communauté, c'est, selon J. Lanteigne (1998) la 'motivation' des individus qui se regroupent : pas de communauté sans un intérêt commun, à la fois particulier, ici, l'intérêt professionnel, et partagé, ici par les traducteurs abonnés à ces listes. C'est la pratique d'une même activité qui incite les traducteurs à vouloir partager et résoudre en commun les questions qu'ils se posent, à vouloir mutualiser leurs connaissances, et c'est sur ce principe que reposent leurs relations interindividuelles. L'appartenance à une communauté, rappelle J. Perriault (2002), implique une adhésion forte au groupe et la réciprocité des relations, d'où résulte une relative fermeture par rapport à l'extérieur et des protocoles d'admission des nouveaux membres, ce qui se vérifie dans les exemples étudiés.

Au sens large, une communauté désigne un groupe étendu de personnes unies par des liens de sociabilité assez étroits, source d'un sentiment d'appartenance à un même groupe, caractérisé en outre par une forte identité, des rites et des codes de reconnaissance, des symboles, un langage commun, une solidarité entre membres et un ensemble de règles de conduite internes (Dortier (ed), 2004 : 97-98). Eléments de définition qui s'appliquent bel et bien aux groupes observés. Il n'en reste pas moins à s'interroger sur les implications de cette reconnaissance : qualifier ces groupes de communautés, n'est-ce pas *ipso facto* induire une

politisation de la pratique de la traduction ? S'il est vrai que traduire inscrit d'emblée le traducteur dans la cité et 'politise' de fait son agir, quel en est l'intérêt, l'incidence pour le groupe en question ? N'est-ce pas aussi, implicitement, poser la question des particularismes opposés à l'universalisme, ces particularismes fussent-ils fondés sur l'appartenance à une même catégorie socio-professionnelle ? N'est-ce pas, enfin, en toile de fonds, s'interroger sur les enjeux de ces particularismes, lesquels vont souvent de pair avec la reconnaissance de droits spécifiques ?²

3.2 Communauté de communication, communauté discursive, communauté translangagière

Si l'existence même des listes de diffusion tient intrinsèquement à la médiation technique de la messagerie électronique, le groupement constitué n'en relève pas moins d'études déjà réalisées avant ce tournant enregistré dans la pratique de la traduction. Certaines catégorisations préexistantes permettent non seulement de caractériser le 'matériau' fourni par les listes de diffusion d'une part, objet d'un débat théorique à part entière, mais aussi de confronter leur mode de constitution avec les communautés déjà décrites.

3.2.1 Spécificités des communautés discursives

A la croisée des travaux de D. Hymes sur les '*speech communities*' et de M. Swales sur les '*discourse communities*', J. Cl. Beacco présente dans divers articles les caractéristiques des communautés de communication, grands ensembles réunis non pas tant par le partage d'une même langue que par des pratiques discursives comparables, et notamment des règles d'interprétation communes. Il isole à l'intérieur de ces grands ensembles, des communautés plus petites, nucléaires, dites discursives, 'communautés de communication particulières ... qui mettent en jeu des variétés d'événements de communication et des variétés de langues naturelles' (Beacco, 1994 : 268). Ces communautés sont qualifiées de 'translangagières', dès lors qu'elles mettent en œuvre plus d'une langue, selon la définition suivante :

« Nous appellerons donc communautés communicatives translangagières celles qui sont fortement fondées sur une institution (entreprise multinationale, organisme international, domaine scientifique ou universitaire, domaine professionnel internationalisé) dans laquelle les statuts des scripteurs sont fixés, la circulation des écrits descriptible, mais qui fonctionnent en plus d'une langue naturelle » (Beacco, 1992 : 15)

Comment ne pas associer cette définition aux groupes considérés, en fonction de leur pratique professionnelle bien sûr ? Considérons ici qu'un 'événement de communication' est l'échange auquel donne lieu une difficulté de traduction et que les 'variétés de langues naturelles' sont les combinaisons linguistiques représentées sur une liste. La nature même de l'activité, la traduction, implique nécessairement la mise en présence de deux langues, un langue tierce pouvant à l'occasion se glisser dans les échanges.

J. Cl. Beacco (1995 : 136) énumère les caractéristiques de ces communautés discursives restreintes, que nous tenterons ici de particulariser aux communautés de traducteurs :

- *l'existence de finalités publiques communes partagées dans le groupe* : ici, la pratique professionnelle de la traduction, tissant le lien de la communauté et constituant bel et bien son socle identitaire ;

² A. Touraine, « De la communauté au communautarisme », in F. Barret-Ducrocq : *Communauté*, Forum international Communauté, Grasset/Unesco, Académie universelle des cultures, 2006, Paris, pp. 111-116.

- *l'existence de mécanismes d'intercommunication interne* : ici, la liste de diffusion en tant que dispositif technique vecteur des échanges sur les listes ;
- *un emploi de ce mécanisme participatif tourné avant tout vers la diffusion de l'information et le 'feed back'* : les listes de diffusion ont bien vocation à mobiliser les traducteurs autour de la diffusion d'informations et à soumettre ces mêmes informations à l'appréciation ou au débat public des colistiers ;
- *l'utilisation d'au moins un genre communicatif mobilisé à des fins informatives, l'utilisation tendant vers l'appropriation* : le 'genre communicatif' auquel les listes de diffusion donnent lieu, méritent en soi un débat théorique et s'apparente en première approche au genre conversationnel ;
- *l'emploi d'un lexique spécifique* : s'il n'est pas toujours manifeste dans les exemples présentés, l'examen d'un corpus quantitativement plus représentatif permettrait néanmoins de constater l'usage de termes propres à la spécialité, et relevant soit de la traductologie soit de la terminologie ;
- *l'existence d'un noyau de compétence, d'un noyau d'experts suffisamment étoffé pour légitimer la qualité des contenus échangés* : tel est bien le cas sur les deux listes considérées – c'est l'expérience qui nous permet de l'affirmer –, même si les exemples ne le montrent pas spécifiquement. Certes potentiellement ouvertes à tout traducteur, elles n'en doivent pas moins leur qualité à la présence d'experts, de traducteurs chevronnés faisant autorité par leur renommée, leur position sur le marché et surtout la fréquence et la pertinence de leurs interventions.

3.2.2 Objets des communautés discursives : flux internes, flux externes

Dans ce même cadre d'analyse, les échanges observés sur les listes relèvent de *flux internes*, puisqu'ils restent circonscrits aux colistiers. Ils n'en sont pas moins suscités par des *flux externes*, les traductions réalisées par les traducteurs, à l'origine des questions ou difficultés à résoudre. J. Cl. Beacco propose du reste de retenir comme critère d'identification des communautés discursives, la façon dont elles gèrent les productions textuelles à usage interne ou externe, autrement dit comment, ici, sont gérés à la fois les échanges sur chaque liste, modérée ou non, animée ou non, et comment les flux internes que constituent ces échanges contribuent à façonner les flux externes, les traductions ou segments de traduction soumis à délibération, objet d'un développement à part entière débordant le présent propos. Contrairement aux exemples présentés par J. Cl. Beacco, les flux qui constituent l'identité de la communauté pour l'extérieur sont ici bel et bien un flux externe, et non interne : les traductions, auquel du reste les listes de diffusion ne donnent que très partiellement et le plus souvent allusivement accès. Le flux interne, constitué des échanges de questions et de réponses, n'en présente pas moins deux caractéristiques soulignées par cet auteur, à savoir une intertextualité de nature à susciter un retour, les positions de destinataire et de destinataire étant potentiellement interchangeables - tout demandeur peut effectivement se trouver dans l'échange suivant pourvoyeur d'informations - et 'une certaine confidentialité de la diffusion de ces textes', nul n'ignore l'obligation de confidentialité à laquelle est tenu tout traducteur.

L'enjeu de la constitution de groupes de traducteurs comme 'communautés' peut du reste s'analyser en termes identitaires, l'identité étant conçue comme l'ensemble des représentations qu'un individu a de lui-même, et de lui-même parmi les autres, individus ou groupe. De la structuration du lien social fondé sur un *intérêt partagé*, l'activité professionnelle de la traduction, doublé de *relations d'affinités*, découle un sentiment d'appartenance fondé sur le partage d'un univers symbolique constitué de codes, ici la

nétiquette propre à chaque liste, de formes d'expression, de valeurs, solidarité, entraide, et de normes.

3.3 Communautés virtuelles

Communautés discursives translangagières, les communautés de traducteurs dont les échanges sont rendus visibles sur des listes de diffusion n'en demeurent pas moins tributaires de la technique et de son bon fonctionnement et constituent à ce titre ce qu'il est aujourd'hui convenu d'appeler des communautés virtuelles, souvent invoquées sans que l'on sache pour autant ce qui en fait la spécificité.

Selon J. Daignault (2001), une communauté virtuelle est 'issue d'une synthèse entre la virtualité associée au numérique, et le terme 'community on line' introduit par les créateurs d'ARPAnet', sollicités en leur temps (1969) par le ministère de la défense des Etats-Unis pour mettre en réseau des ordinateurs distants. L'expression 'communauté virtuelle', généralisation en quelque sorte de cette première technologique, fait avant tout référence aux nouvelles formes de collectifs en cours d'invention sur et autour d'Internet. Il se dégage de ces éléments de définition, une allégeance de fait à l'antécédent de l'Internet, l'ARPAnet, tout comme à la désignation anglaise des groupes ainsi constitués, les communautés virtuelles étant en quelque sorte le prolongement, l'extension d'un groupe initial de chercheurs en informatique. Le terme virtuel fait implicitement référence aux supports numériques et la communauté est dite virtuelle parce que son mode de constitution est intrinsèquement dépendant de cette forme de médiation technique.

Cette spécificité, ne suffit cependant pas, selon d'autres auteurs, dont J. Lanteigne (1998), à caractériser une communauté virtuelle. Si les organisations virtuelles consistent en associations d'entreprises ou d'individus soucieux d'optimiser leurs stratégies et leurs résultats, l'usage des nouvelles technologies ne suffit pas à définir le virtuel et elle ajoute : ce que 'la technique ne fournit pas à elle seule, c'est la culture. Le cyberspace est un espace culturel. [...] Pour que [les] informations se transforment en connaissances, il faut et il suffit qu'elles aient un intérêt objectif pour ceux qui les partagent. Sur Internet, *la culture se définit par l'échange plutôt que par le contenu.*' Le trait définitoire des organisations ou communautés virtuelles tient donc à un type particulier de 'culture' ou 'cyberculture', où l'échange prime sur les contenus, où le lien constitué par la médiation technique l'emporte sur la nature des 'biens' échangés. Il en résulte des espaces de discussion, un espace social où se développent des manières d'agir, de penser et de sentir qui ne sont pas propres à un individu donné mais qu'il intériorise au fil de sa fréquentation de ces espaces virtuels (Marcotte, 2001a). Ce même auteur déplace la spécificité des communautés virtuelles, de la médiation technique, en soi pour soi, au type de structuration sociale qu'elle induit, à savoir l'interaction en réseaux (Marcotte, 2001b). L'important ici n'est donc pas tant la médiation technique en tant que telle que ce qu'elle induit dans la formation et la structuration des groupes : 'La communauté virtuelle *n'a rien de différent des autres formes de regroupement, si ce n'est qu'elle s'est formée principalement à travers des interactions en réseaux*' (Marcotte 2003), propos qu'il étoffe par ailleurs :

« Le terme 'communautés virtuelles' est très large et couvre un vaste ensemble de pratiques associatives. *A priori, on peut presque dire que le concept ne fait pas sens en lui-même, considérant qu'une communauté se crée toujours dans l'esprit de ses membres et que plusieurs types de regroupements consistent à la formation de groupes n'ayant aucun contact fréquent entre eux. Bref, une communauté virtuelle est d'abord et avant tout une 'communauté'*. Elle

est virtuelle en ce sens qu'elle a été développée principalement à travers des interactions en réseaux. L'interaction en réseaux étant de l'interaction sociale à travers un mode de communication basé sur des outils techniques permettant la communication à distance selon différentes méthodes : synchrone ou asynchrone, visuelle ou textuelle, etc. »

Il semble, au terme de cette analyse, que les traducteurs regroupés par des listes constituent bel et bien des 'communautés', regroupement d'individus ayant en commun une même activité, ici professionnelle, communautés dites discursives dans la mesure où elles font circuler sur un dispositif technique, des flux internes, leurs propres échanges, relatifs à des flux externes, les traductions, et aussi 'virtuelles', au sens où le médium utilisé pour leurs échanges est le courrier électronique, vecteur de valeurs de coopération et de solidarité, en même temps que ferment d'une identité collective et individuelle. La communauté se caractérise également par l'existence d'un territoire propre, fût-il dématérialisé comme celui des listes, espace virtuel à accès néanmoins réglementé, et partagé sous réserve d'en respecter les règles, comportements préconisés et rituels conversationnels abordés au titre de la netiquette langagière. Si les nouvelles technologies facilitent grandement leurs échanges, les 'communautés' en question préexistaient, au moins dans un cas, sous la forme de 'réseaux de partage et d'échange de connaissances' dont les communautés virtuelles sont le prolongement, de sorte que la communauté virtuelle procède de la communauté réelle.

Freddie Plassard
Université Paris 3

Bibliographie de l'article

- BEACCO J.-C., « Les genres textuels dans l'analyse du discours : écriture légitime et communautés translangagières », in BEACCO J.-C. (ed) : *Ethnolinguistique de l'écrit, Langages* n° 105, Larousse, Paris, 1992, 8-27.
- « Données multilingues et descriptions des textes : enjeux théoriques », in MOIRAND S., ALI BOUACHA A., BEACCO J.-C. COLLINOT A. : *Parcours linguistiques de discours spécialisés*, Peter Lang, coll. Sciences pour la communication, Berne, 1994, 263-275.
- « A propos de la structuration des communautés discursives : beaux-arts et appréciatif » in BEACCO J.-C. et MOIRAND S. (eds) : *Les enjeux des discours spécialisés*, Les carnets du Cediscor 3, Presses de la Sorbonne Nouvelle, Paris, 1995, 135-157.
- DAIGNAULT, J., « La force des communautés virtuelles: créer en ne s'actualisant pas », *Esprit critique*, vol.3, n° 10, Montréal, 2001, www.espritcritique.org
- DORTIER J.-F., (eds) *Le dictionnaire des sciences humaines*, Editions Sciences humaines, Paris, 2004.
- LANTEIGNE J., « Qu'est-ce qu'une communauté virtuelle ? », *L'Agora*, vol. 5, n° 2, Montréal, 1998.
- MARCOTTE J.-F., (2001a) « La sociologie des rapports sociaux en réseaux : un champ d'étude en formation » in MARCOTTE J.F. (ed) : *Les rapports sociaux sur Internet: analyse sociologique des relations sociales dans le virtuel*, *Esprit critique*, vol. 3, n° 10, Montréal, 2001, www.espritcritique.org
- (2001b), « Communautés virtuelles: la formation et le maintien des groupes sur Internet » in MARCOTTE J.-F.(ed), *Les rapports sociaux sur Internet: analyse sociologique des relations sociales dans le virtuel*, *Esprit critique*, vol. 03, n° 10, Montréal, 2001.
- (2003) « Communautés virtuelles et sociabilité en réseaux : pour une redéfinition du lien

social dans les environnements virtuels », *Esprit critique*, vol. 05, n° 4, Montréal, 2003.
PERRIAULT, J., *L'accès au savoir en ligne*, O. Jacob, Le champ médiologique, Paris, 2002.

Sur Internet :

- “Some rules on how to use the group”, n tiquette du r seau franco-anglais de traducteurs
- « La liste de diffusion du R seau franco-allemand "liste rfa" », n tiquette du r seau franco-allemand de traducteurs